



PETR Vézère-Auvezère (Siren : 200074870)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Uzerche
Arrondissement	Tulle
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/03/2017
Date d'effet	13/03/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. JEAN-JACQUES CAFFY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	10 Place de la Libération
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19140 UZERCHE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 591
-----------------------------	--------

Densité moyenne 20,68

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
19	CC du Pays de Lubersac-Pompadour (200066603)	CC
19	CC du Pays d'Uzerche (241927243)	CC
19	CC Vézère-Monédières-Millesources (200066645)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution à la transition énergétique <p><i>Il propose des actions en matière de promotion de la transition écologique, qui peuvent être conduites soit par les EPCI membres ou leurs communes ou leurs établissements, soit en leur nom ou pour leur compte, par le PETR.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale qui peuvent être conduites soit par les EPCI membres ou leurs communes ou leurs établissements, soit en leur nom ou pour leur compte, par le PETR.
<p>Aménagement de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <p><i>Élaboration, suivi, modification et révision du SCOT correspondant au périmètre du PETR</i></p>
<p>Développement touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <p><i>Il propose des actions en matière de promotion touristique qui peuvent être conduites soit par les EPCI membres ou leurs communes ou leurs établissements, soit en leur nom ou pour leur compte, par le PETR.</i></p>
<p>Logement et habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme local de l'habitat <p><i>Il propose des actions en matière de développement et d'amélioration de l'habitat qui peuvent être conduites soit par les EPCI membres ou leurs communes ou leurs établissements, soit en leur nom ou pour leur compte, par le PETR.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)